



Politique environnementale

Cette politique témoigne de l'engagement de l'entreprise envers la protection de l'environnement et la conformité aux réglementations. Marquis s'engage à travailler avec les parties prenantes pour atteindre des objectifs environnementaux communs.

1. RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

Chez Marquis, nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique. Nous avons donc pris l'engagement de réduire notre empreinte carbone en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Quantifier et évaluer régulièrement notre quantité d'émissions de gaz à effet de serre émises afin de mieux comprendre notre impact environnemental lié à nos activités et maintenir un plan de réduction avec des objectifs bien précis.
- Utiliser des papiers recyclés qui contribuent à la préservation des forêts anciennes et menacées dans le cadre de nos activités.
- Privilégier les fournisseurs qui utilisent des stratégies efficaces pour réduire leur empreinte carbone.
- Intégrer des critères environnementaux dans tous nos processus et initiatives afin de réduire activement notre empreinte carbone. Cela peut inclure des pratiques telles que le recyclage et la réutilisation de divers matériaux, la réduction de la consommation d'énergie, ainsi que l'adoption d'autres pratiques écologiques.

2. METTRE EN PLACE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Marquis s'engage à réduire la quantité de déchets produits dans l'ensemble de ses opérations (Impression, reliure, papiers, etc.), en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Évaluer régulièrement les flux de déchets dans tous les départements de l'entreprise (Impression, reliure, lamination, etc.), y compris ceux qui sont déjà recyclés ou réutilisés.
- Établir des objectifs de réduction des déchets basés sur les données d'évaluation, afin de promouvoir une approche globale de la gestion des déchets et d'optimiser nos efforts de réduction à l'échelle de l'entreprise.

- Continuer à recycler 100 % de la gâche des papiers et 100 % des plaques d'impression, et réutiliser 100 % des palettes de bois, comme nous le faisons actuellement.
- Mettre en place des programmes de recyclage dans toutes les installations, en se concentrant sur les déchets qui ne sont pas encore recyclés ou réutilisés.
- Encourager l'utilisation de produits durables et réutilisables dans tous les départements, y compris ceux qui produisent actuellement des déchets recyclables ou réutilisables.

3. OFFRIR DES SOLUTIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Marquis s'engage à rendre ses produits et ses emballages plus écologiques, en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Évaluer la recyclabilité de nos produits et emballages, en favorisant l'utilisation de matériaux facilement recyclables, et en collaborant avec nos fournisseurs pour trouver des solutions innovantes visant l'amélioration de la recyclabilité de nos produits.
- Rechercher activement des solutions plus écologiques en matière d'approvisionnement. Cela comprend l'exploration de matériaux et de procédés de fabrication plus durables, l'identification de fournisseurs engagés dans des pratiques responsables sur le plan environnemental.
- Promouvoir des produits respectueux de l'environnement et encourager une consommation consciente et durable chez nos clients.

4. SENSIBILISER LES EMPLOYÉS

Marquis s'engage à sensibiliser ses employés à l'environnement et à les impliquer dans ses initiatives environnementales, en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Offrir une formation à tous les employés sur les pratiques environnementales.
- Encourager les employés à soumettre des idées pour améliorer les pratiques environnementales de l'entreprise grâce au programme SMART.
- Créer un comité environnemental composé de membres du personnel pour superviser les initiatives environnementales de l'entreprise.

Date : 10 juillet 2023



Gino Labrie
Président par intérim

